

## Autorisation d'un programme de rachat d'actions

*Descriptif du programme de rachat d'actions à mettre en œuvre par le Conseil d'administration conformément à l'autorisation de l'Assemblée générale mixte du 16 juin 2016*

**Le présent document est établi en application des dispositions des articles 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.**

### Date de l'assemblée générale des actionnaires ayant autorisé le programme d'achat

Autorisation conférée par l'Assemblée générale des actionnaires du 16 juin 2016 pour une durée de dix-huit mois (Résolution 7).

### Part de capital détenu par la Société et répartition par objectifs des titres de capital détenus par la Société à la date de publication du présent descriptif

A la date du 16 juin 2016, la Société détient 526 879 actions propres, soit 2,00 % du capital :

Nombres de Titres au 16 juin 2016	Affectation
<b>19 402</b> (soit 0,06 % du capital)	Contrat de liquidité
<b>507 477</b> (soit 1,68 % du capital)	Allocations d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites aux salariés ou aux mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe et/ou réduction du capital

### Objectifs du présent programme de rachat d'actions

Les actions rachetées pourront être utilisées en vue de :

- la poursuite du contrat de liquidité ;
- l'allocation d'options d'achat d'actions et/ou d'actions gratuites et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions ;
- l'achat d'actions de la Société pour conservation et remise ultérieure à l'échange, en paiement ou autrement, dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la réduction du capital de la Société.

### Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres que la Société pourra se proposer d'acquérir et prix maximal d'achat

- Caractéristiques des titres concernés par le programme de rachat : actions ordinaires cotées au sur l'Eurolist B de Euronext Paris sous le mnémonique PARRO, code ISIN FR0004038263.
- Nombre maximal de titres susceptibles d'être acquis : 3 013 005
- Pourcentage du capital : 10 % à la date du 16 juin 2016.
- Prix maximum d'achat : 80,00 € conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2016 dans la limite d'un montant maximum de 48 000 000 €.

### Durée du Programme

18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 16 juin 2016, soit jusqu'au 15 décembre 2017 inclus.

## A PROPOS DE PARROT

---

Fondée en 1994 par Henri Seydoux, Parrot conçoit, développe et commercialise des produits sans fil de haute technologie à destination du grand public et des grands comptes. L'entreprise s'appuie sur une expertise technologique commune pour se développer sur trois principaux secteurs :

- Les drones civils avec des quadricoptères de loisirs et des solutions destinées aux marchés professionnels.
- L'automobile avec la gamme la plus étendue du marché de systèmes de communication mains-libres et d'infotainment pour la voiture.
- Les objets connectés dans les domaines du son et du jardin notamment.

Parrot, dont le siège est à Paris, compte aujourd'hui plus de 900 collaborateurs dans le monde et réalise la grande majorité de ses ventes à l'international. Parrot est cotée depuis 2006 sur Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO).

Pour plus d'informations: [www.parrot.com](http://www.parrot.com)

## CONTACTS

---

### Investisseurs, analystes, médias financiers

Marie Calleux - T. : +33(0) 1 48 03 60 60

[parrot@calyptus.net](mailto:parrot@calyptus.net)

### Médias grand public et technologiques

Vanessa Loury - T. : +33(0) 1 48 03 60 60

[vanessa.loury@parrot.com](mailto:vanessa.loury@parrot.com)